



Délimitation maritime

- Délimitation maritime établie par un accord entre États
- Limite extérieure de la zone contiguë (24 MN)
- Limite extérieure de la mer littorale (12 MN)

Dispositifs de séparation du trafic

- Couloirs de circulation
- Zones de séparation du trafic
- Zones de navigation côtière

Zones d'exclusion

- Zone d'exclusion de 5 mille nautique par rapport au DST
- Zone d'exclusion de 15 km par rapport à la côte

Aires marines protégées

- Natura 2000
- Parc naturel marin
- Limite terre-mer

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources :
 Délimitations marines : Shom (2023)
 DST : Shom (2023)
 Limite terre-mer : IGN (2023)
 Zones d'exclusion : DREAL HdF (2023)
 Natura 2000 et PNM : INPN (2023)
 Fonds de plan :
 © IGN ADMIN EXPRESS®
 Date de réalisation : 17/04/2023
 Réf. : 23-049-L

